Fiche FOCUS

Les téléprocédures

Consulter un avis de CFE et/ou d'IFER



Dernière mise à jour : octobre 2017

Table des matières

I – PRESENTATION	3
2 – ETAPES DE LA PROCEDURE	3
2.1 Étape 1 : Accéder à son espace professionnel	4
Étape 2 : Sélectionner le service « Consulter > Avis C.F.E »	6
Étape 3 : Consulter son avis de CFE et/ou d'IFER dans son compte fiscal	7
2.2.a – Entreprise mono établissement	7
2.2.b – Entreprise de 2 à 5 établissements	8
2.2.c – Entreprise de 6 à 99 établissements	10
2.d – Entreprise de plus de 99 établissements	13
2.2.e – La consultation de la facture globale (concerne uniquement les entreprises relevant de la direction des grandes entreprises)	15
2.4 Étape 4 : L'avis d'acompte et d'impôt de CFE et/ou d'IFER	16
2.4.a – L'avis d'acompte	16
2.4.b – L'avis d'impôt	17
2.5 Étape 5 : imprimer et enregistrer un avis de CFE et/ou d'IFER	18
2.6 Étape 6 : Payer un avis de CFE et/ou d'IFER	20
3 – En cas de problème dans l'accomplissement de cette procédure	20
4 – Documentation	21
5 – Foire aux questions	23

I – PRESENTATION

La consultation des avis de CFE et/ou d'IFER en ligne s'adresse à toutes les entreprises. En effet, la DGFiP n'envoie pas les avis de CFE et/ou d'IFER (d'acompte et d'impôt) par voie postale.

2 – ETAPES DE LA PROCEDURE

La consultation des avis de CFE et/ou d'IFER s'effectue en accédant à l'espace professionnel sur le site impots.gouv.fr.

Pré-requis :

La création d'un espace professionnel est un préalable indispensable pour la consultation des avis. Cette démarche doit être anticipée pour tenir compte des délais nécessaires à sa réalisation et respecter la date limite de paiement.

Les usagers ne disposant pas d'espace professionnel doivent **le créer sans attendre** sur impots.gouv.fr. Cette fiche n'a pas vocation à décrire la création de l'espace professionnel. Vous trouverez la marche à suivre dans la fiche focus « <u>Créer un espace professionnel simplifié et</u> <u>adhérer aux services</u> » disponible sur le site impots.gouv.fr :

- en pied de page du site impots.gouv.fr > Rubriques du site > Documentation > Informations utiles et foire aux questions sur les téléprocédures des professionnels > Accès aux fiches et à la foire aux questions des téléprocédures
- ou dans votre espace professionnel à la rubrique « Aide »

A CARACTER	Votre espace particulier
eil > Authentification	
Connexion à mon espace professionnel	Création de mon espace professionnel
Adresse électronique	Créer et activer mon espace professionnel
Mot de passe (y) Connexion Mot de passe oublié	Vous pouvez également payer en ligne votre taxe foncière ou votre cotisation foncière des entreprises en utilisant la référence de votre avis Payer mes impôts locaux en ligne

Rappel :

La création d'un espace professionnel en mode simplifié comporte trois étapes :

 - 1^{ère} étape : saisie des données d'identification pour la création de l'espace (SIREN, adresse électronique, mot de passe et coordonnées) sur le site impots.gouv.fr ;

- 2^e étape : réception par voie postale du code d'activation (adressé par courrier par le SIE à l'adresse du siège de l'entreprise) ;

- 3^e étape : validation sur le site impots.gouv.fr de la création de l'espace professionnel dans un

délai de 30 jours et déclaration d'un compte bancaire, pour payer en ligne.

Une fois l'espace activé, l'usager est automatiquement habilité aux services de consultation et de paiement des impôts et taxes et peut gérer les services en ligne et la mise à jour des comptes bancaires depuis la page d'accueil de l'espace professionnel.

Calendrier :

Mise en ligne des avis d'impôt : 3 novembre 2017¹ (ou 17 novembre 2017 pour les établissements ayant opté pour le prélèvement mensuel)

Date limite de paiement : 15 décembre 2017

2.1 Étape 1 : Accéder à son espace professionnel

L'accès à l'espace professionnel s'effectue à partir de la page d'accueil du site impots.gouv.fr en cliquant soit sur « Votre espace professionnel », soit sur le pavé « Professionnel », puis sur la rubrique « j'accède à mon espace professionnel sécurisé » et enfin le pavé « Consulter ».



Ensuite, il est nécessaire de s'authentifier par adresse électronique/mot de passe ;

¹ Les avis d'impôts de CFE issus des rôles différés seront mis en ligne le 3 janvier 2018.

impots.gouv.fr	Votre espace particulier
Accueil > Authentification	(i) Aide
Connexion à mon espace professionnel	Création de mon espace professionnel
Adresse électronique Mot de passe (?)	Créer et activer mon espace professionnel
Connexion	Vous pouvez également payer en ligne votre taxe foncière ou votre cotisation foncière des entreprises en utilisant la référence de votre avis Payer mes impôts locaux en ligne
Direction dénérale de	r Einannan nuthionan

Étape 2 : Sélectionner le service « Consulter > Avis C.F.E »

Pour accéder aux avis de CFE, sélectionner le service « Consulter > Avis C.F.E ».

impots.gouv	∧fr @ [™] Alde
	PROFESSIONNELS
	G GÉRER G CONSULTER G DÉCLARER G PAYER G DÉMARCHES
Mme Lila ROSEMONDE	Espace professionnel
Abonné :	
20101670101919	DOSSIER COURANT
 Espace pro. Impots.gouv.fr Quitter 	SIREN 123456789 SARL MARTIN DISTRIBUTION
	MON ESPACE MES SERVICES
	> Gérer mes comptes bancaires [+] Consulter > Gérer mes contrats de prélèvement automatique [+] > Compte fiscal > Avis C.F.E.
	DONNÉES PUBLIQUES > T.V.A. > Accéder aux statistiques > Impôt sur les sociétés > C.V.A.E. > Revenus de capitaux mobiliers
	AUTRES SERVICES > Résultat [+] Payer > T.V.A. > Consultant a selectrication finantia > Invente and interference
	 Consulter le calendrier fiscal Nous contacter Taxe sur les salaires C.V.A.E. Revenus de capitaux mobiliers C.F.E. et autres impôts
	Démarches
	 Accéder à mes démarches Accéder au mini-guichet T.V.A. U.E.

Étape 3 : Consulter son avis de CFE et/ou d'IFER dans son compte fiscal

2.2.a – Entreprise mono établissement

Méthode 1 : le bouton « Accès aux avis de CFE »

⇔Cliquer sur le bouton « Accès aux avis de CFE ».

Impots.gouv	
SAS	O CONSULTER LE COMPTE
SIREN ou IDSP :	Accès au compte fiscal
Service gestionnaire : FISCALITE n° IFU : 1 QUITTER	Accès au compte fiscal - dernière mise à jour des données le
ACCÈS PAR IMF	ÔT 🔻 🌒 HISTORIQUE DES PAIEMENTS 🔻 🌒 SITUATION DE LA DETTE FISCALE 🌒 ATTESTATION FISCALE
Accès aux avis de C	FE

En cliquant sur le bouton « Accès aux avis de CFE », un tableau par année des avis de CFE apparaît. L'année la plus récente est dépliée.

Solution with the second secon

Année 2017	No. Contraction of the second second	W
Période d'imposition	Référence de l'avis	Lien vers l'avis
2017		Avis d'imposition

▶ Méthode 2 : l'onglet « accès par impôt »

Scliquer sur « ACCES PAR IMPÔT > Cotisation Foncière des Entreprises > Avis d'imposition ».

Impots.gou	v.fr	
0	PROFESSIONNELS	
	O CONSULTER LE COMPTE	
SIREN ou IDSP : Sin alla	Accès au compte fisca	al
Service gestionnaire :	Accès au compte fiscal - dem	nière mise à jour des données le
ACCÉS PAR IN	HISTORIQUE I	DES PAIEMENTS 💘 🌒 SITUATION DE LA DETTE FISCALE 🌒 ATTESTATION FISCALE
TVA et taxes as	similées	<u>•</u>
Impôt sur les soo	siétés	
LES Cotisation fonciè	re des entreprises	Avis d'imposition
Cotisation sur la	valeur ajoutée des entreprises	raiements
te mentener	la fartacera ja tanga basa	Reste à payer

Un tableau par année des avis de CFE apparaît. L'année la plus récente est dépliée.

Separation consulter les avis de CFE, cliquer sur l'année souhaitée, puis sur « Avis d'acompte » ou « Avis d'imposition ».



2.2.b – Entreprise de 2 à 5 établissements

Méthode 1 : le bouton « Accès aux avis de CFE »

(cf. § 2.2.a méthode 1)

▶ Méthode 2 : l'onglet « accès par impôt »

Scliquer sur « ACCES PAR IMPÔT > Cotisation Foncière des Entreprises > Avis d'imposition ».

Puis, deux possibilités pour consulter les avis :

- en cliquant sur l'une des 2 à 5 adresses restituées et sur « Avis d'imposition » ;

Impots.gouv.fr	SE PRÉCÉDENTE PAGE SUIVANTE VISITE GUIDÉE IMPRI	MER AIDE
	INELS	
	R LE COMPTE	
SIREN ou IDSP : Accès	au compte fiscal	
Service gestionnaire : EQUIPE IFU Accès au com	pte fiscal - dernière mise à jour des données le 🍋 💷 📭	
ACCES PAR IMPOT	HISTORIQUE DES PAIEMENTS V SITUATION DE	ETA DETTE FISCALE ATTESTATION FISCALE
Accèrcity avia da OEE		*
Cotisation fonciere des entreprises	Ensemble des adresses	
LES Cotsation sur la valeur ajoutee des en	reprises	Avis glimposition
Contractor Data a statistica da la		Paiements
· in send if mining \$1.4 feet	Nacional Burley	Reste à payer
· ····································	The second	
versel, see banks the statement		

L'écran affiche ensuite un tableau par année des avis de CFE pour l'établissement sélectionné. La consultation des avis s'effectue selon les modalités décrites au § <u>2.2.a Méthode 2</u>.

- en cliquant sur « Ensemble des adresses » et « Avis d'imposition ».

Impots.gouv.fr	E CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR	‡‡ AIDE	
PROFESSIONNELS			
SAS CONSULTER LE COMPTE			
Accès au compte fis	cal		
Accès au compte fiscal - de	rnière mise à jour des données le Calendar		
ACCÈS PAR IMPÔT 🔻 🔍 HISTORIQUE	DES PAIEMENTS 🐺 💿 SITUATION DE LA I	DETTE FISCALE 🛛 💿 ATTES	TATION FISCALE
Impôt sur les sociétés	•		
Cotisation foncière des entreprises	Ensemble des adresses	Avis d'imposition	
LES Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		Paiements	
		Reste à payer	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		<u>*</u>	
· make spectral diversion of the limit wave	A CONTRACTOR OF THE OWNER OWNER OF THE OWNER	*	

L'écran suivant affiche un tableau des avis de CFE pour tous les établissements de l'entreprise. L'année la plus récente est dépliée.

Severe consulter l'avis, cliquer sur l'année, puis sur « avis d'acompte » ou « avis d'imposition » correspondant à l'adresse de l'établissement souhaité.

	mpots.gc	DUV.fr	TE PAGE SUIVANTE VISITE GUIDÉE MIMPRIMER AIDE		
	(PROFESSIONNELS			
SAS M		CONSULTER LE COMPT	E A		
SIREN ou	IDSP :	Accès au compte fi	scal > Tableau des avis d'imposition CFE		
Service ge	stionnaire : ER	Les avis d'imposition : Cot Ensemble des adresses -	isation Foncière des Entreprises dernière mise à jour des données le dernière mise à jour des données le	Avis d'acomp d'imposition o	te et de l'adresse 1
۲	Année	2017			
		Période d'imposition	Adresse d'imposition	Référence de l'avis	Lien vers l'avis
	2017				Avis d'acompte
	2017				Avis d'imposition
	2017			In the second se	Avis d'imposition
	2017		Longitude and the second s	TO RECEIPT OF THE OWNER OF	Avis d'imposition
			Avis d'imposition de l'adresse 2* Avis d'imposition de l'adresse 3* Avis d'imposition de l'adresse 4*		

2.2.c – Entreprise de 6 à 99 établissements

<u>Méthode 1</u> : Le bouton « Accès aux avis de CFE »

(cf. § 2.2.a méthode 1)

<u>Méthode 2</u> : recherche d'un avis dans la liste de tous les établissements

⇔Cliquer sur « ACCES PAR IMPÔT > Cotisation Foncière des Entreprises > Liste des adresses ».

Impots.gou	
SAS 1	PROFESSIONNELS
SIREN ou IDSP : box Service gestionnaire : QUITTER	Accès au compte fiscal Accès au compte fiscal - dernière mise à jour des données le
ACCÈS PAR IN	IPÓT V 🔹 HISTORIQUE DES PAIEMENTS V 🔹 SITUATION DE LA DETTE FISCALE 💿 ATTESTATION FISCALE
Impôt sur les soo	siétés
LESI Cotisation sur la	valeur ajoutée des entreprises

Cocher une adresse d'imposition puis cliquer sur « Avis d'imposition ».

Sélectionner une adresse d'imposition da	ns la liste		Avis d'imposition	n 🕨 Paiements 🕨 Reste à payer
12 Précédent Suivant				1 - 20 résultats sur un total de 27
Veuillez sélectionner une adresse	d'imposition et le tableau à consulter			
	Liste des adresses :			
Ensemble des adresses				0
an frain an an Frainme An airtean ann an Anna Anna				0
3 Not reduced to come				C
CONTRACTOR AND A DESCRIPTION OF A DESCRI				0
A CONTRACTOR OF THE ACCOUNTS O				C
CONTRACTOR OF A DATA				0
NUMBER OF STREET, STRE				- Â
CALL STREET, STREET, Solarson		1	Sélection d'une	5
Contract and American			adresse d'imposition	0
president total politicity on particular and which have				O
THE ARE DEPENDENCED				0
CONTRACTOR OF STREET				0

L'écran suivant affiche un tableau des avis de CFE. L'année la plus récente est dépliée.

Separation consulter les avis de CFE, cliquer sur l'année souhaitée, puis sur « Avis d'acompte » ou « Avis d'imposition ».

Année 2017		
Période d'imposition	Référence de l'avis	Lien vers l'avis
2017	10 9 1 9 1 9 1 9 1 9 1 9 1 9 1 9 1 9 1 9	Avis d'imposition
		(m)

<u>Méthode 3 : recherche d'un avis dans la liste des établissements ayant un avis de CFE et/ou d'IFER</u>

⇔Cliquer sur « ACCES PAR IMPÔT > Cotisation Foncière des Entreprises > Liste des adresses ».

Impots.gou	
	PROFESSIONNELS
s to the second	CONSULTER LE COMPTE
EN ou IDSP : Man and	Accès au compte fiscal
vice gestionnaire :	Accès au compte fiscal - dernière mise à jour des données le
ACCÈS PAR IN	MPOT V NISTORIQUE DES PAIEMENTS V O SITUATION DE LA DETTE FISCALE O ATTESTATION FISCALE
Impôt sur les so	ciétés +
Accès our ouio de ofisation fonciè	ère des entreprises
ES Cotisation sur la	valeur ajoutée des entreprises
Taxe foncière	

Scocher « ensemble des adresses » puis cliquer sur « Avis d'imposition ».

	Sélectionner une adresse d'imposition dans la liste		2 Avis d'imposition	Paiements 🕨	Reste à payer
				1 - 20 résulta	ts sur un total de 27
	Suvant				
	Veuillez sélectionner une adresse d'imposition et le tableau à consulter	r			
<	Liste des adresses	1	Sélection de l'ensemble des adresses d'imposition		
	2 Rull Applications and a second seco			(0
					0
	CONTRACTOR OF THE OF				0
	e adjust 10,0000 Exeloste Adjust				D
	NEL CONTRACTOR A CONTRACTOR			0	0
	ALCOLOGICAL INAU 2014/ENGLANDER				0
				0	0
	a vehicit test avenue to proof				0
	THE HER CORPORED IN MICH.			(0
	NUMBER OF STREET STREET			(0
				1	1 / 27

L'écran suivant affiche un tableau des avis de CFE pour tous les établissements de l'entreprise. L'année la plus récente est dépliée.

Separation consulter les avis de CFE, cliquer sur l'année, puis sur « Avis d'acompte » ou « Avis d'imposition » correspondant à l'adresse de l'établissement souhaité.

PROFES				
	SULTER LE COMPTE			
IDSP : Carlos avis ER Encemb	Accès au compte fiscal > Tableau des avi d'imposition : Cotisation Foncière des l le des adresses - dernière mise à jour d	s d'imposition CFE		
Année 2017	the state	and the latence of the latence of the		
Année 2017 Période d'im	position	Adresse d'imposition	Référence de l'avis	Lien vers
Année 2017 Période d'im 2017	position	Adresse d'imposition	Référence de l'avis	Avis d'acompte
Année 2017 Période d'im 2017 2017	position	Adresse d'imposition	Référence de l'avis	Avis d'acompte Avis d'imposition
Année 2017 Période d'im 2017 2017 2017	position	Adresse d'imposition	Référence de l'avis	Avis d'acompte Avis d'imposition Avis d'imposition
Année 2017 Période d'im 2017 2017 2017 2017	position	Adresse d'imposition	Référence de l'avis	Avis d'acompte Avis d'imposition Avis d'imposition Avis d'imposition
Année 2017 Période d'im 2017 2017 2017 2017 2017 2017	sosition stratiticities straticities socialities socialities socialities socialities socialities	Adresse d'imposition	Référence de l'avis	Avis d'acompte Avis d'imposition Avis d'imposition Avis d'imposition Avis d'imposition

Avantage : cette méthode permet de visualiser uniquement les adresses pour lesquelles il existe un avis d'acompte ou d'impôt de CFE et/ou d'IFER.

Méthode 4 : recherche d'un avis par le moteur de recherche

Ce moteur de recherche permet de sélectionner un établissement soit par le NIC (cinq derniers chiffres ajoutés au n° SIREN de l'entreprise pour composer le n° SIRET d'un établissement), soit par l'adresse d'imposition. Il permet également de rechercher les établissements par département ou commune.

Scliquer sur « ACCES PAR IMPÔT > Cotisation Foncière des Entreprises > Liste des adresses »

Impots.gou	
0	PROFESSIONNELS
AST	CON SULTER LE COMPTE
REN ou IDSP : Manifulli	Accès au compte fiscal
QUITTER	Accès au compte fiscal - demière mise à jour des données le
ACCÈS PARJ	MPOT V N HISTORIQUE DES PAIEMENTS V SITUATION DE LA DETTE FISCALE ATTESTATION FISCALE
Impôt sur les so	cietés •
Accès de Cotisation foncié	ère des entreprises
LES Cotisation sur la	valeur ajoutée des entreprises Liste des adresses
Taxe foncière	

Cliquer sur « Sélectionner une adresse d'imposition dans la liste ».

/euillez sélectionner une adresse d'imposition et le tableau à consulter	
Liste des adresses :	
nsemble des adresses	•
while define the set	0
	0
	0
samin videon in ma	0
senter (altre la nor	0
samile of the second	0
the second se	0
service of the rest of the rest	0
	0
LICK	0
#DRO/Insuts	0
A CONTRACT CONTRACT OF A CONTRACT	0
Processor manage	0

Saisir les critères de recherche des avis (ex : recherche d'un avis avec le NIC, recherche de tous les avis d'un département, d'une commune) et cliquer sur « Valider ».

Veuillez saisir vos critères : NIC et/o	u adresse
Siren Frankliker	Département * (Liste)
NIC	Commune
Veuillez saisir les 5 demiers chiffres du SIRET.	Voie Saisissez tout ou partie du nom de la voie, puis cliquez sur «Liste». Numéro de voie Image: Saisissez tout ou partie du nom de la voie, puis cliquez sur «Liste».
	Indice de répétition
	Valider

2.d – Entreprise de plus de 99 établissements

<u>Méthode 1</u> : recherche d'un avis par le moteur de recherche (cf. § 2.2.c méthode 4)

Scliquer sur « ACCES PAR IMPÔT > Cotisation Foncière des Entreprises > Liste des adresses »

puis

Scliquer sur « Sélectionner une adresse d'imposition dans la liste »

et

Saisir les critères de recherche des avis (ex : recherche d'un avis avec le NIC, recherche de tous les avis d'un département, d'une commune) et cliquer sur « Valider ».

▶ Méthode 2 : recherche d'un avis dans la liste de tous les établissements

⇔Cliquer sur « ACCES PAR IMPÔT > Cotisation Foncière des Entreprises > Liste des adresses ».

	PROFESSIONNELS	
	O CONSULTER LE COMPT	E
ou IDSP : (Maintaine	Accès au compte fit	scal
TTER	Accès au compte fiscal - de	ernière mise à jour des données le 1000 m m
ACCÈS PAR I	MPÔT 🔻 🔍 HISTORIQU	IE DES PAIEMENTS 🔻 🌒 SITUATION DE LA DETTE FISCALE 🌒 ATTESTATION FISCALE
ACCÈS PAR II	MPÔT 🔊 💿 HISTORIQU Similées	TE DES PAIEMENTS V SITUATION DE LA DETTE FISCALE ATTESTATION FISCALE
ACCÈS PAR II TVA et taxes as Impôt sur les so	MPOT V NISTORIQU similées ciétés	IE DES PAIEMENTS V SITUATION DE LA DETTE FISCALE ATTESTATION FISCALE
ACCÈS PAR II TVA et taxes as Impôt sur les so Impôt sur les so	MPOT TO HISTORIQU similées ciétés ciétés dù par le annune	THE DES PAIEMENTS V SITUATION DE LA DETTE FISCALE ATTESTATION FISCALE
ACCÈS PAR II TVA et taxes as Impôt sur les so Impôt sur les so Cotisation fonci	MPÔT COM HISTORIQU similées ciétés ciétés dù par le arourse re des entreprises	THE DES PAIEMENTS V SITUATION DE LA DETTE FISCALE ATTESTATION FISCALE
ACCÈS PAR II TVA et taxes as Impôt sur les so Impôt sur les so Cotisation foncia Cotisation sur la	APOT A HISTORIQU similées ciétés ciétés dù par le annune re des entreprises manues des entreprises valeur ajoutée des entreprises	TROFESSIONNELS

&Cocher une adresse d'imposition puis cliquez sur « Avis d'imposition ».

Sélectionner une adresse d'imposition dans la liste	Avis d'imposition	Paiements 🕨 Reste à payer
12345678 Précédent Suivant		1 - 20 résultats sur un total de 144
Veuillez sélectionner une adresse d'imposition et le tableau à consulter Liste des adresses :		
NE NUE DESCRIPTION		C
A COLUMN AND A C		0
	Sélection d'une	0
the sector of th	adresse d'imposition	° N
		° "
en freisigen alle ander ander andere an		0
Sector Database (Contractor Sector)		0
AN INVESTIGATION OF LONG AND A DESCRIPTION OF A DESCRIPTI		0
A Der Alle A Der Berner andere Berlinder		0
The second se		0
A REAL POINT COMMITMENT		0
And in Party Local Street		0
A THE REPORT OF A THE REPORT O		C
and a contraction of the second		0
And the rest of the second		0

L'écran suivant affiche un tableau des avis de CFE. L'année la plus récente est dépliée.

Separation consulter les avis de CFE, cliquer sur l'année, puis sur « Avis d'acompte » ou « Avis d'imposition ».

Année 2017	No. Contraction of the second	All Annual
Période d'imposition	Référence de l'avis	Lien vers l'avis
2017	10 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Avis d'imposition

2.2.e – La consultation de la facture globale (concerne uniquement les entreprises relevant de la direction des grandes entreprises)

La consultation de la facture globale s'effectue de la manière suivante :

Scliquer sur « ACCES PAR IMPÔT > Cotisation Foncière des Entreprises > Facture globale > Avis d'imposition ».

Impots.gouv.fr 🕜 "PAGE PRÉC	ÉDENTE PAGE SUIVANTE VISITE GUIDÉE	VOTRE AVIS SUIVRE LES ACCÈS IMPRIMER AIDE
	DMPTE	
SIREN ou IDSP Accès au com	pte fiscal	
Service gestionnaire : Accès au compte fisc	al - dernière mise à jour des données le	1 2 m 1
OUTTER		
CCÈS PAR IMPÔT	RIQUE DES PAIEMENTS 🔻 🍥 SITUATI	ION DE LA DETTE FISCALE 🔹 ATTESTATION FISCALE
TVA et taxes assimilées		
LESI Impôt sur les sociétés		
Impôt sur les sociétés dû par le groupe		
Cotisation foncière des entreprises	Facture Globale	Avis d'imposition
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	Liste des adresses	Paiements

L'écran suivant affiche un tableau des avis de CFE. L'année la plus récente est dépliée.

Taxe foncière

Separation view of the second second

Reste à payer

Année 2017	No	
Période d'imposition	Référence de l'avis	Lien vers l'avis
2017		Avis d'imposition
V		





2.5 Étape 5 : imprimer et enregistrer un avis de CFE et/ou d'IFER

Impots.gouv		** PAGE SUIVANTE	E 🚦 VOTRE AVIS 📑 SUIVRE	LES ACCÈS
SAS	PROFESSIONNELS			
SIREN ou IDSP : Service gestionnaire : QUITTER	Accès au compte fisca Avis d'imposition du rôle géné	I > Tableau des avis d'imposition (eral 092 : Cotisation Foncière des	CFE > Avis a Entreprises - dernière mis	e à jour des données le 👘 📭 🕅
AVISCEE				▶ PAYE
			Librié + Egalité + Fratonité République Française	DIRECTION GÉNÉRALE DES F AVIS D'IMPÔT 2017 COTISATION FONCIÈRE DES l'EPCI et divers organismes TAXE ADDITIONNELLE À LA C D'INDUSTRIE
				TAXE POUR FRAIS DE CHAMI IMPOSITION FORFAITAIRE SU commune L'EPCL le départeme

⇔Cliquer sur « Imprimer ».

♥Pour imprimer un avis de CFE, cliquer sur « Tout le document ». Il est possible également d'imprimer la notice et les renvois.

Impots.gouv	.fr a Page précédente :: Page :	Tout le document	θE		
		La page en cours			
		La notice			
	PROFESSIONNELS	Les renvois			
SAS	CONSULTER LE COMPTE	Liste des demandes			
SIREN ou IDSP - 1					
	Accès au compte fiscal > Tableau des avis d'imposition CEE > Avis				
Service gestionnaire : QUITTER	Avis d'imposition du rôle général 092 : Cotisation Foncière des Entreprises - dernière mise à ju				
AVISCEE	>				

Scliquer sur l'icône « Imprimer » dès que le document est disponible (indiqué par le rond vert).

Liste de	es demandes d	'impression	
		Votre document e	st disponible.
	Imprimer	Intifulé du document	Détail
۲	8	Entreprise (I-1000) Are dispersive and Temperature (I-1) Entreprise (Temp, Temperature)	Demandé le 1 de la constante de
	\sim		> Tout effacer > Fermer

Le document est généré au format « PDF ». Il sera alors possible de l'imprimer et de l'enregistrer.

Sélectionner les fonctions « Imprimer » ou « Enregistrer sous \dots » du menu « Fichier ».

🛃 🔂 🕼 🖓 🗎 🖨 🛛	S 🔹 🐌 1 /4 😑 🕂 144% - 🔡 📳	🗩 😼 🛛 🛃	
	DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLI	QUES	
Liberté - Évalité - Evoternité	AVIS D'IMPOT 2017		(AVISCFE)
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES, votée et perçue par la commune, l'EPCI et divers organismes		
	TAXE ADDITIONNELLE À LA CFE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE		
	TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT		
	IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPR département, la région ou divers organismes	ISES DE RÉSEAUX perçue par la commune, l'EPCI, le	
		SAS TOTAL MAYOTTE	
		UCTIONS VALUES, IMMEURIESACARA VILLAGE DE MARQUESCU	
		ENER MARCUEZOU	
	Vos références	Votre situation	
Numéro flogal :	00400 00000	MONTANT DE VOTRE IMPÔT	11 1211 6
numero iiscar.			

🔁 doc.pdf - Adobe Reader		
Fichier Edition Affichage Fenêtre	Aide	
🖄 Ou <u>v</u> rir	Ctrl+O	
Ouvr <u>i</u> r depuis Acrobat.com		
Scréer un fichier PDF en ligne		
Enregistrer	Ctrl+S	
E <u>n</u> registrer sous	aj+Ctrl+S	
Enregi <u>s</u> trer sous un autre	+	TION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Enregis <u>t</u> rer sur Acrobat.com)'IMPÔT 2016
Envoyer et suivre les fichiers en ligne		ATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES, votée et perçu
🖂 Envoyer le fic <u>h</u> ier		ADDITIONNELLE À LA CFE POUR FRAIS DE CHAMBR
Demander la signature des documents	5	POUR FRAIS DE CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'AF
R <u>é</u> tablir		ITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RÉ ement, la région ou divers organismes
Fer <u>m</u> er	Ctrl+W	ALC: NO.
Proprié <u>t</u> és	Ctrl+D	1440.012
🖨 Imprimer	Ctrl+P	HATON
Afficher tous les fichiers récents		100.00
10000000.000000000		is références
E COMPANY AND A SHARE		MONTANT
1.1.7 Stationershipped		
Construction with the		
<u>Q</u> uitter	Ctrl+Q	

2.6 Étape 6 : Payer un avis de CFE et/ou d'IFER

Consulter la fiche focus « <u>Payer un avis de CFE-IFER/TP</u> » disponible sur le site impots.gouv.fr (pied de page du site impots.gouv.fr> rubriques du site > Documentation > Informations utiles et foire aux questions sur les téléprocédures des professionnels > Accès aux fiches et à la foire aux questions des téléprocédures).

3 – En cas de problème dans l'accomplissement de cette procédure

Pour tout renseignement supplémentaire, <u>l'assistance aux usagers des téléprocédures</u> peut être contactée de 8h00 à 19h30 du lundi au vendredi, selon deux canaux :

✓ le téléphone via le n°0 810 006 882 (0,06 € / min + prix d'appel minute)

 ✓ le formulaire électronique disponible depuis le site impots.gouv.fr > rubrique Contact > Accéder > Professionnel > Une assistance aux téléprocédures > en ligne par formuel pour une procédure EFI > <u>Accéder au formuel.</u>

4 – Documentation

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter de la documentation en ligne sur le site impots.gouv.fr :



puis sur l'icône « Aide » ;

Impots.gouv.fr	Votre espace particulier
BI > Authentification	() Aide
Connexion à mon espace professionnel	Création de mon espace professionnel
Adresse électronique	Créer et activer mon espace protessionnel
Connexion Mot de passe oublié	Vous pouvez également payer en ligne votre taxe foncière ou votre cotisation foncière des entreprises en utilisant la référence de votre avis Payer mes impôts locaux en ligne

– en cliquant sur le lien <u>Accès aux fiches et à la foire aux questions téléprocédures</u> disponible au bas de la page du site > Rubriques du site > Documentation > Informations utiles et foire aux questions sur les téléprocédures des professionnels.

INFORMATIONS	QUALITÉ DE SERVICE		AUTRES SITES
Aide sur le site	Accessibilité	Particulier	Economie.gouv.fr
Plan du site	Les engagements de la DGFiP	Professionnel	Cessions immobilières de l'Etat
Confidentialité / Informations	Votre avis sur le site	Partenaire	Retraites de l'État
personnelles		Collectivité	Ventes domaniales
Sécurité informatique		International	Amendes
		Documentation	Tipi budget
		Statistiques	Timbres
		Trouver un contact	Cadastre
		Nous connaître	Collectivités locales
		Nous rejoindre	Redevance du code de la route
		Salle de presse	Taxe de séjour

Quatre fiches focus présentent les démarches suivantes :

- Créer un espace professionnel simplifié et adhérer aux services ;
- Consulter un avis de CFE et/ou d'IFER ;
- Payer un avis de CFE-IFER/TP ;
- Consulter et payer un avis d'impot pour les usagers ayant un seul établissement.

Par ailleurs, vous pouvez aussi consulter le <u>dépliant CFE</u> présentant de manière synthétique cet impôt en cliquant depuis la rubrique « Professionnel » sur « Gérer mon entreprise/association > Je déclare et je paie les impôts de mon entreprise > Documentation utile > Dépliant CFE ».

5 – Foire aux questions

Questions	Réponses
Quels sont les usagers professionnels concernés par la suppression de l'envoi postal des avis de CFE et/ou d'IFER ?	Tous les usagers professionnels sont concernés par ce dispositif, pour le rôle général de CFE et/ou d'IFER.
Quels sont les documents concernés par la suppression de l'envoi postal ?	La suppression de l'envoi postal concerne les avis d'acompte (exigibles au 15/06) et d'impôt (exigibles au 15/12 ou le 15/02/N+1 pour le rôle général différé) de CFE et/ou d'IFER.
	Les avis mis en recouvrement à la suite des impositions supplémentaires et les documents de relance (lettre de relance ou mise en demeure de payer) restent envoyés par courrier.
Quand consulter les avis de CFE et/ou d'IFER dans l'espace professionnel ?	Les usagers professionnels doivent se rendre dans leur espace professionnel, préalablement aux dates limites de paiement des 15 juin (pour l'acompte) et 15 décembre.
	Pour les avis de CFE 2017 :
	Les avis d'impôt de CFE et/ou d'IFER dus au 15/12/2017 sont disponibles dans l'espace professionnel à compter du 3 novembre 2017 ou du 17 novembre 2017 pour les établissements ayant opté pour le prélèvement mensuel.
Quelles sont les démarches à effectuer pour consulter en ligne les avis de CFE	Les avis d'acompte et d'impôt de CFE et/ou d'IFER sont consultables en ligne dans l'espace professionnel.
	Si cela n'est pas déjà fait, les usagers professionnels doivent créer leur espace professionnel sur le site impots.gouv.fr.
	Les étapes sont décrites dans la fiche focus « <u>Créer un</u> <u>espace professionnel simplifié et adhérer aux</u> <u>services</u> » disponible sur le site impots.gouv.fr (en cliquant depuis la page d'accueil du site sur « Votre espace professionnel » puis sur « Aide ».
	Rappel :La création d'un espace professionnel enmode simplifié comporte trois étapes :– 1 ^{re} étape : saisie des données d'identification pour lacréation de l'espace (SIREN, adresse électronique, motde passe et coordonnées) sur le site impots.gouv.fr ;– 2 ^e étape : réception par voie postale du code

	d'activation (à l'adresse du siège de l'entreprise) ; – 3 ^e étape : validation sur le site impots.gouv.fr de la création de l'espace professionnel dans un délai de 30 jours à compter de sa création et déclaration d' un compte bancaire, pour payer en ligne. Une fois l'espace activé, l'usager est automatiquement habilité aux services de consultation et de paiement des impôts et taxes et peut gérer les services en ligne et la mise à jour des comptes bancaires depuis la page
Je n'arrive pas à accéder à mon compte fiscal professionnel. Pourquoi ?	Les principales causes sont : - les problématiques liées à l'activation de l'espace professionnel : les usagers disposent d'un délai de 30 jours à compter de la création de l'espace en mode simplifié pour activer ce dernier. Les codes d'activation des espaces créés en mode simplifié sont envoyés par voie postale au siège de l'entreprise. Si l'activation de l'espace n'est pas réalisée dans les 30 jours, il convient de recommencer la procédure. - les problématiques liées à l'existence d'un tiers : si l'usager confie la gestion d'au moins une partie des téléprocédures fiscales (déclaration et paiement de résultat, de TVA) concernant son entreprise à un tiers, la création d'espace ne sera pas possible en mode simplifié. Le tiers devra alors créer l'espace professionnel de l'entreprise en mode expert. - les problématiques de délégation pour consulter le compte fiscal : l'usager peut donner délégation à certaines personnes concernant ses services en ligne. Au préalable, il est important de s'assurer que la personne qui souhaite accéder à ce service en possède bien les droits. Ces démarches sont décrites dans les fiches « consulter vos services (habilitations) », « désigner un Administrateur Suppléant.», et « désigner les délégataires et consulter les délégations », disponibles sur le site impots.gouv.fr (en cliquant depuis la page d'accueil du site sur « Votre espace professionnel » puis sur « Aide ». Il est possible de remplacer le titulaire d'un service à tout moment. Cette procédure est décrite dans la fiche « demander à remplacer le titulaire d'un service (substitution) », disponible sur le site impots.gouv.fr (en cliquant depuis la page d'accueil du site sur « Votre espace professionnel » puis sur « Aide ».

Comment consulter les avis de CFE et/ou d'IFER pour les entreprises multi- établissements ?	Les chemins d'accès pour consulter les avis de CFE et/ou d'IFER des entreprises multi-établissements sont :
	 Pour les entreprises de 2 à 5 établissements : bouton « Accès aux avis de CFE » ou « ACCES PAR IMPÔT > Cotisation Foncière des Entreprises > Avis d'imposition » ;
	 Pour les entreprises de 6 à 99 établissements : bouton « Accès aux avis de CFE » ou « ACCES PAR IMPÔT > Cotisation Foncière des Entreprises > Liste des adresses » ;
	 Pour les entreprises de plus de 99 établissements: « ACCES PAR IMPÔT > Cotisation Foncière des Entreprises > Liste des adresses ». Les autres méthodes de consultation des avis dans le compte fiscal professionnel sont décrites dans cette fiche focus.
Un avis de CFE et/ou d'IFER n'est pas disponible dans l'espace professionnel. Pourquoi ?	Les avis de CFE et/ou d'IFER peuvent ne pas être consultables dans le compte fiscal professionnel pour les raisons suivantes (liste non exhaustive) :
•	Acompte
	 – si l'entreprise n'est pas redevable de l'acompte (cotisation de CFE et/ou d'IFER de l'année précédente inférieure à 3 000 €) ;
	– si l'entreprise sort du périmètre de la direction des grandes entreprises (DGE) au 01/01/N : les acomptes de ces sociétés ne sont pas calculés la première année. La CFE sera due au solde. Ces entreprises n'auront pas d'acompte à payer.
	Avis d'impôt
	 – si l'entreprise n'est pas redevable de la CFE et/ou de l'IFER ;
	– si l'entreprise se trouve dans une commune où le rôle général est différé. La date limite de paiement de ces avis est reportée au 15 février N+1. Ces avis seront donc consultables dans l'espace professionnel en janvier.
	NB : il est précisé que, pour des raisons techniques, certains avis n'ont pas pu être affichés dans l'espace professionnel. Dans ce cas, les avis ont été adressés par voie postale aux établissements concernés (cf. question ci-dessous).
Un avis de CFE et/ou d'IFER a été adressé par voie postale. Pourquoi ?	En 2017, les quelques établissements pour lesquels les avis n'ont pas pu être affichés dans l'espace professionnel pour des raisons techniques recevront leurs avis de CFE et/ou d'IFER par voie postale.

Est-il possible d'archiver les avis de CFE et/ou d'IFER ?	Les avis de CFE et/ou d'IFER peuvent être archivés sur un ordinateur au format PDF (cf.description du processus § <u>25</u>).
Comment payer les avis de CFE et/ou d'IFER ?	Le paiement dématérialisé est obligatoire : prélèvement à l'échéance ou mensuel, paiement direct en ligne.
	Les paiements par chèque ou espèces sont exclus.
	Si l'usager choisit le paiement direct en ligne, un bouton « PAYER », situé au-dessus de l'avis dématérialisé, permet d'accéder automatiquement au service de paiement lorsque le compte bancaire à utiliser a été préalablement déclaré dans l'espace professionnel.
	L'usager peut également payer la CFE et/ou l'IFER depuis le site impots.gouv.fr muni de son numéro fiscal et de la référence de son avis. Son compte bancaire doit avoir été préalablement renseigné dans son espace.
	Pour plus de détails concernant l'accès au service de paiement en ligne et les explications relatives à l'utilisation des moyens de paiement dématérialisé, consulter la fiche « Payer un avis de CFE-IFER/TP », disponible sur le site impots.gouv.fr (en cliquant depuis la page d'accueil du site sur « Votre espace professionnel » puis sur « Aide »).
Peut-on être prélevé automatiquement, sans intervenir à chaque échéance ?	En adhérant à un prélèvement automatique ; deux types de prélèvement sont proposés :
	 mensuel, avec un étalement de la cotisation de janvier à octobre (10 prélèvements le 15 de chaque mois) et une régularisation éventuelle en décembre (prélèvement ou restitution);
	 à l'échéance, l'entreprise est prélevée automatiquement pour chaque échéance. Le prélèvement est effectué après la date limite de paiement.
	Ces deux modes de prélèvements peuvent être modifiés, suspendus ou résiliés sur simple demande du redevable.
	Aussi, si vous n'avez pas déjà opté pour un prélèvement automatique, vous pouvez adhérer , avec la référence de votre avis d'impôt 2017, au prélèvement à l'échéance sur le site impots.gouv.fr ou auprès de votre Centre Prélèvement Service (CPS) avant le 30 novembre 2017 minuit. Au-delà de cette date, le contrat souscrit ne sera valable qu'à compter des échéances 2018.
	Pour les avis de rôle supplémentaire ou les documents

	de relance, le prélèvement automatique n'est pas possible. Pour plus d'information, consulter la fiche « <u>Payer un</u> <u>avis de CFE-IFER/TP</u> », disponible sur le site impots.gouv.fr (en cliquant depuis la page d'accueil du site sur « Votre espace professionnel » puis sur
	« Aide »).
Est-il possible de payer ma CFE par prélèvement mensuel ?	Il n'est plus possible d'adhérer au prélèvement mensuel pour régler la cotisation 2017. Vous pouvez, cependant, effectuer une adhésion pour le paiement de votre imposition 2018. Le premier prélèvement interviendra en fonction de la date de votre adhésion : – dès le 15 janvier si vous adhérez avant le 15 décembre 2017, – à partir du 15 février si votre adhésion intervient entre le 15 décembre 2017 et le 31 janvier 2018. Dans ce cas, le prélèvement du 15 février correspondra au montant cumulé des mensualités de janvier et février. – le mois suivant si votre adhésion intervient entre le 1 ^{er} février 2017 et le 30 juin 2018. Après le 30 juin 2017, votre adhésion ne sera valable qu'à compter de 2019. Les mensualités seront calculées sur la base de votre imposition CFE 2017. Une régularisation pourra intervenir le 15 décembre 2018 au moment du paiement du solde en cas d'augmentation de votre cotisation (prélèvement).